



# Activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2017

—

## Rapport public 2018

—

## Dossier de presse

—

—

[conseil-etat.fr](http://conseil-etat.fr)  
[@Conseil\\_Etat](https://twitter.com/Conseil_Etat)  
Live-tweet [#BilanCE2017](https://twitter.com/Conseil_Etat)

# Sommaire

---

<b>1. L'activité juridictionnelle.....</b>	<b>3</b>
Principales tendances de l'activité juridictionnelle .....	3
Chiffres clés .....	3
Les affaires marquantes de 2017 .....	9
<b>2. L'activité consultative du Conseil d'État.....</b>	<b>10</b>
Principales tendances de l'activité consultative .....	10
L'activité consultative en chiffres clés .....	10
Les sujets marquants de 2017 .....	11
Les études du Conseil d'État.....	12
<b>3. Les autres indicateurs d'activité en 2017 .....</b>	<b>13</b>
L'activité d'études .....	13
L'activité internationale .....	13
Les colloques et les conférences .....	13
L'activité de publication.....	13
<b>4. L'année 2017 en dates clés .....</b>	<b>14</b>

# 1. L'activité juridictionnelle

## Principales tendances de l'activité juridictionnelle

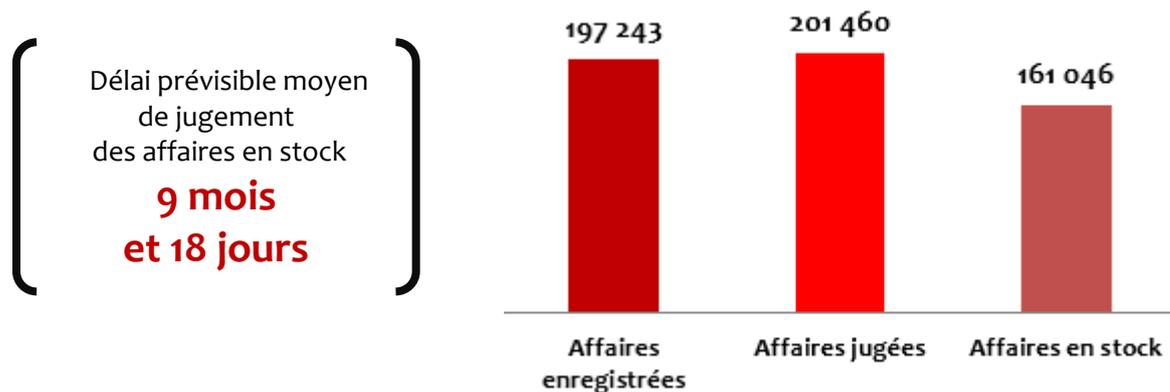
- Pour la première fois depuis 2013, toutes les juridictions administratives ont jugé plus d'affaires qu'elles n'en ont enregistrées : +5,1% pour les tribunaux administratifs, +2,2% pour les cours administratives d'appel, +5,5% pour le Conseil d'État.
- Augmentation des affaires enregistrées pour les tribunaux administratifs (+1,9%), le Conseil d'État (+2,5%), la Cour nationale du droit d'asile (+34%) et stabilisation pour les cours administratives d'appel.
- Amélioration ou stabilisation des délais de jugement de la juridiction administrative. Le délai prévisible moyen de jugement a baissé de 23 jours dans les tribunaux administratifs, d'un mois au Conseil d'État, et il est resté stable en appel.
- Progression de la résorption du stock des affaires de plus de 2 ans.

## Chiffres clés

Les chiffres indiqués sont en données nettes

### - Les tribunaux administratifs

**Tendance** – En 2017, le nombre de jugements rendus dépasse le seuil de 200 000 jugements. Les tribunaux ont jugé en 2017 plus d'affaires qu'ils n'en ont enregistrées : le stock d'affaires restant à juger baisse de 2,2%. Le délai prévisible moyen de jugement passe sous la barre des 10 mois (9 mois, 18 jours).



Le nombre d'affaires enregistrées augmente par rapport à 2016 : **+1,9%**

Les principaux types de contentieux dont sont saisis les tribunaux administratifs :

- le contentieux des **étrangers** : **33,5%** des affaires enregistrées ;
- le contentieux des **fonctionnaires et agents publics** : **10,21%** des affaires enregistrées ;
- le contentieux **fiscal** : **9,9%** des affaires enregistrées.

Le nombre d'affaires jugées progresse par rapport à 2016 : **+5,1%**.

Le taux de couverture des affaires s'améliore en 2017 : **102%** (+3 % /2016).

Le stock d'affaires restant à juger diminue par rapport à 2016 : **- 2,2%** des affaires restant à juger.

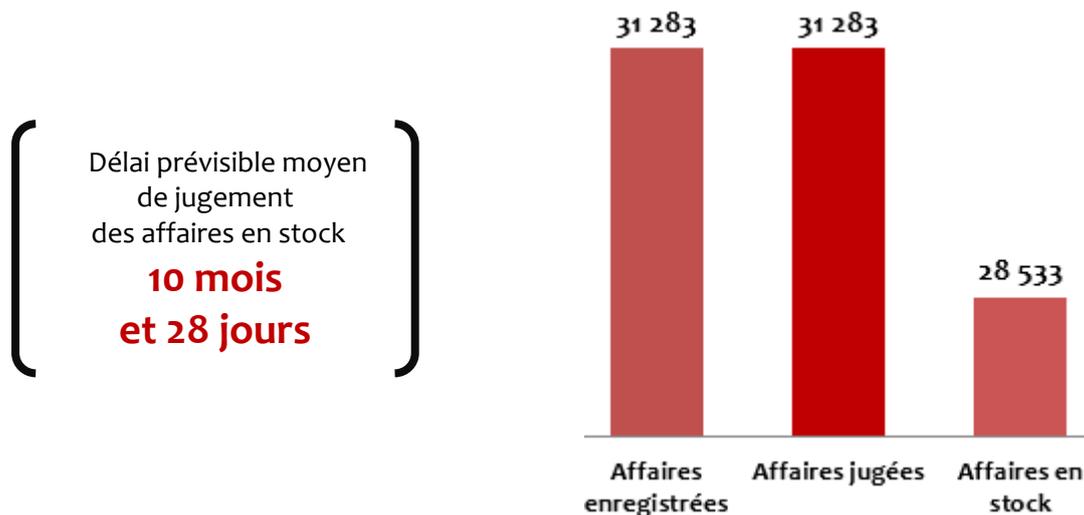
Les affaires de plus de 2 ans représentent **7,8%** du stock restant à juger.

Le délai prévisible moyen de jugement diminue : **- 21 jours**.

➔ p. 38 du rapport

## - Les cours administratives d'appel

**Tendance** – En 2017, la situation des cours a atteint un point d'équilibre : les cours ont enregistré autant d'affaires qu'elles en ont jugées (31 283).



Le nombre d'affaires enregistrées est stable par rapport à 2016.

Les principaux types de contentieux dont sont saisies les cours :

- le contentieux des **étrangers** : **48%** des affaires enregistrées ;
- le contentieux **fiscal** : **14%** des affaires enregistrées ;
- le contentieux de la **fonction publique** : **10%** des affaires enregistrées.
- le contentieux de **l'urbanisme et de l'aménagement du territoire** : **6,2%** des affaires enregistrées

Le nombre d'affaires jugées progresse par rapport à 2016 : **+2,2%**.

Le taux de couverture des affaires s'améliore en 2017 : **100%** (+2,2 % /2016).

Le stock d'affaires restant à juger est stable par rapport à 2016.

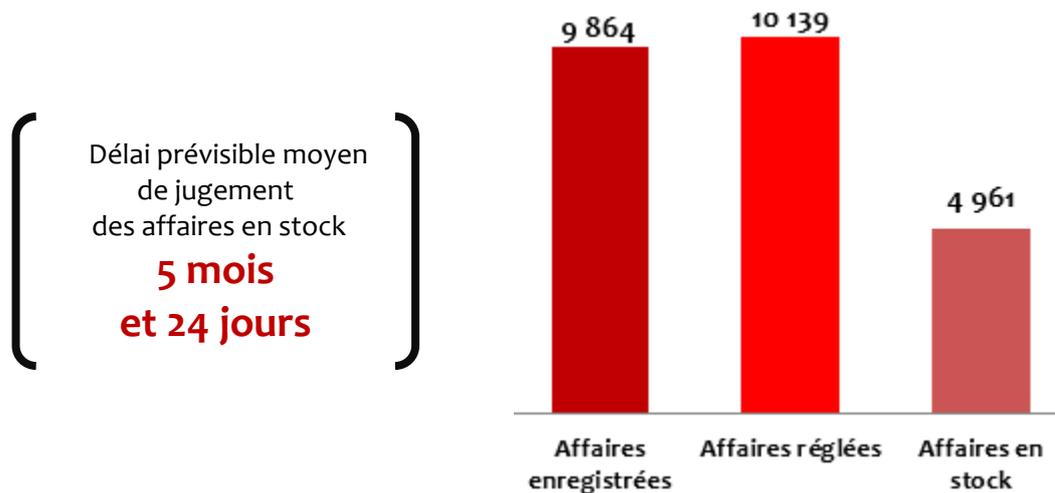
Les affaires de plus de 2 ans représentent **3,2%** du stock restant à juger.

Le délai prévisible moyen de jugement diminue : - **8 jours**.

➔ p. 43 du rapport

## - Le Conseil d'État

**Tendance** – En 2017, le nombre d'affaires jugées est supérieur au nombre d'affaires enregistrées. Le stock des affaires en instance atteint un plancher historiquement bas, inférieur à 5 000 affaires (4 961 affaires), soit 9% de moins qu'en 2016 et 21,5% de moins qu'il y a 5 ans. Le délai prévisible moyen de jugement est inférieur à 6 mois (5 mois et 24 jours).



**Augmentation du nombre d'affaires enregistrées : +2,5% / 2016**

**Augmentation du nombre d'affaires jugées : +5,5% / 2016**

**Un taux de couverture (affaires jugées/affaires enregistrées) supérieur à 100%**, qui a pour effet mécanique la **baisse du stock** d'affaires restant à juger au 31 décembre 2017 (4 961 dossiers). **Les affaires de plus de 2 ans ne représentent plus que 2,3%** du stock (82,7% des affaires ont moins d'un an).

**Baisse du délai prévisible moyen de jugement : 5 mois et 24 jours** (/ 6 mois et 25 jours en 2016 et 11 mois et 19 jours / 2005)

**Augmentation de l'activité du juge des référés : + 25% / 2016.**

**Diminution du contentieux lié à l'état d'urgence : -50% / 2016.**

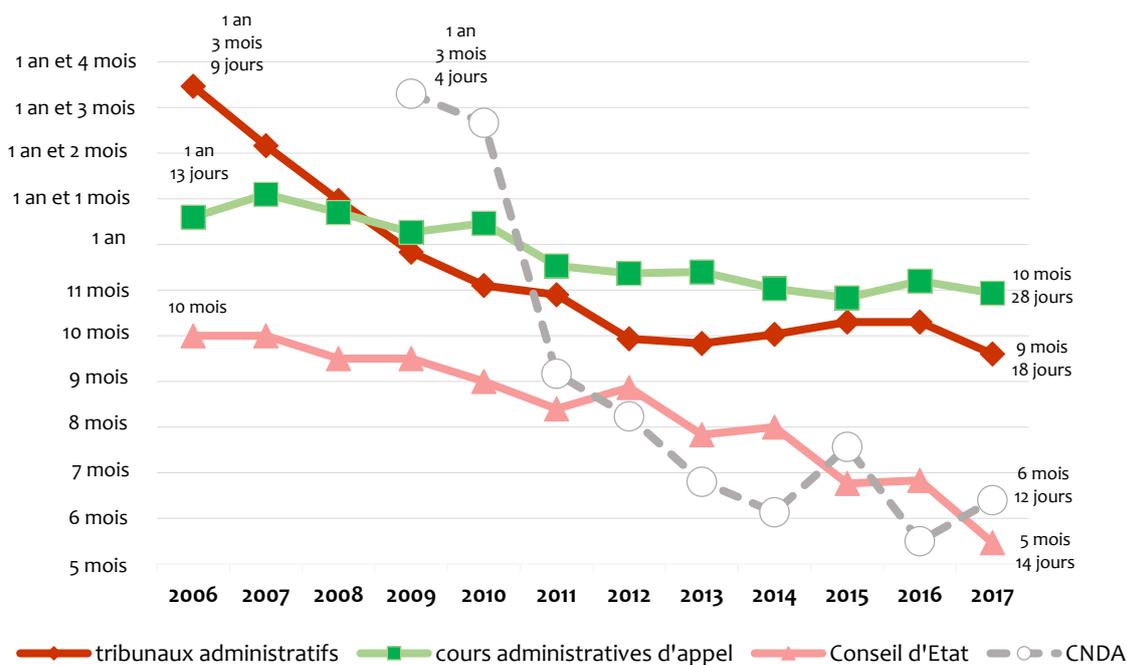
**Principaux types de contentieux** dont est saisi le Conseil d'État :

- le contentieux des **étrangers** : **21,8%** des affaires enregistrées
- le contentieux **fiscal** : **14,4%** des affaires enregistrées
- le contentieux de la **fonction publique** : **10,9%** des affaires enregistrées

➔ p. 46 du rapport

- Focus : l'évolution 2006-2017 du délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock**

Le délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock au Conseil d'État est désormais à 5 mois et 24 jours, soit une baisse de 45 % en comparaison avec 2006. Ce délai est également en baisse dans les tribunaux administratifs (-38 %) et dans les cours administratives d'appel (-13 %). La Cour nationale du droit d'asile, a quant à elle, vu le délai baisser de 58 % par rapport à 2009.



## - La Cour nationale du droit d'asile

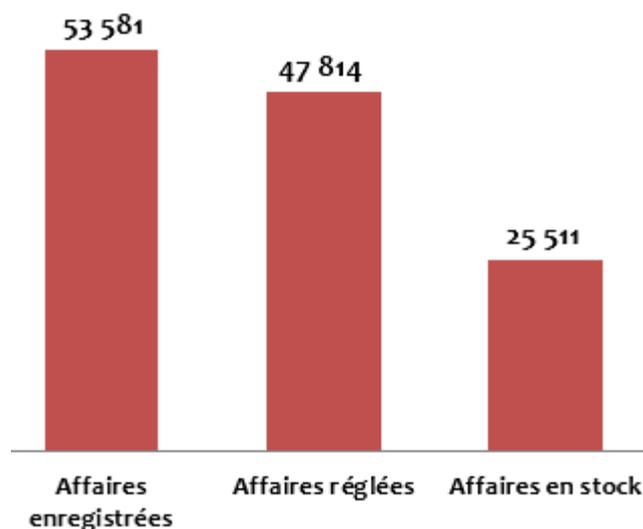
**Tendance** – En 2017, maintien d'une forte pression des affaires enregistrées (+ 53 000 requêtes par rapport à 2016) mais progression des affaires jugées de 11,3% par rapport à 2016. Le délai moyen constaté de jugement a baissé de 60 % depuis 2010 : il est de 6 mois et 12 jours en 2017. Malgré la forte progression des entrées, la Cour nationale du droit d'asile se rapproche progressivement des délais cibles de jugement de 5 mois en formation collégiale et de 5 semaines en juge unique fixés par la loi du 29 juillet 2015.

Délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock

**6 mois et 12 jours**

\* Délai moyen constaté pour les « recours à cinq mois »  
**6 mois 17 jours**

\* Délai moyen constaté pour les « recours à 5 semaines »  
**2 mois 28 jours**



Le nombre d'affaires enregistrées en 2017 augmente par rapport à 2016 : **+34 %**.

Augmentation du taux de recours contre les décisions de l'OFPRA : **85,2%** (+5% /2016).

Augmentation du nombre d'affaires jugées en 2017 : **+11,3%** /2016.

Augmentation du stock des affaires en instance : **+29%** /2016.

Augmentation du délai prévisible moyen de jugement (DPM) : **+27 jours** / à 2016.

➔ p.64 du rapport

- **Focus : le dialogue des juges**

- **Question prioritaire de constitutionnalité**

L'article 61-1 de la Constitution, issu de la révision constitutionnelle de 2008, dispose que **tout justiciable peut soutenir, au cours d'une instance juridictionnelle, « qu'une disposition législative porte atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit »**. En application de cette réforme, les QPC soulevées devant les juridictions administratives peuvent être transmises au Conseil d'Etat qui exerce un filtrage destiné à apprécier si la question est suffisamment sérieuse, au vu de critères fixés par la loi organique, pour être transmise au Conseil constitutionnel. Le Conseil constitutionnel se prononce sur la constitutionnalité des dispositions contestées. Avant la réforme, il n'était pas possible de contester la conformité à la Constitution d'une loi déjà entrée en vigueur.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
QPC enregistrées par le Conseil d'Etat	256	212	187	162	180	160	210	258
QPC transmises par le Conseil d'Etat au Conseil constitutionnel	60	51	39	38	43	46	49	52
Taux de transmission	26%	25%	21%	24%	25%	26%	26%	22%
Décisions rendues par le Conseil constitutionnel sur QPC transmises par le Conseil d'Etat	42	62	43	37	36	43	45	54
Dont :								
Conformité à la Constitution	65,9%	78,7%	67,4%	85,7%	54,1%	82,9%	49%	67%
Non-conformité à la Constitution	24,4%	21,3%	30,2%	14,3%	45,9%	17,1%	51%	33%
Non-lieu à statuer	9,7%		2,3%	2,7%				

➔ p. 34 du rapport

- **Questions préjudicielles posées à la CJUE**

Il revient aux juridictions nationales des États membres de l'Union européenne (UE) d'appliquer le droit primaire (traités) et les actes de droit dérivé (règlements, directives et décisions) de l'UE. Dans ce cadre, **le renvoi préjudiciel est la procédure qui permet à une juridiction nationale d'interroger la Cour de justice de l'Union européenne sur l'interprétation ou la validité du droit de l'Union européenne dans le cadre d'un litige dont elle est saisie**. À la différence des autres procédures juridictionnelles, le renvoi préjudiciel n'est pas un recours formé contre un acte européen ou national mais une question posée par un juge national lorsque la résolution d'un litige qui lui est soumis est conditionnée par l'interprétation d'une norme du droit de l'Union.

	2015	2016	2017
	13	12	14
Par le Conseil d'État	9	10	13
Par les tribunaux administratifs	2	2	0
Par les cours administratives d'appel	2	0	1

➔ p. 37 du rapport

## Les affaires marquantes de 2017

**Juge des référés** – Le Conseil d’État a précisé l’office du juge des référés et, notamment, la nature des mesures susceptibles d’être ordonnées pour la préservation des libertés fondamentales, s’agissant par exemple des conditions de détention, de choix de traitement médical ou des conditions d’accueil et de distribution alimentaire à l’attention des migrants.

→ p.107 du rapport

**Urbanisme** – Plusieurs décisions importantes du Conseil d’État sont intervenues en la matière, concernant l’octroi des autorisations d’urbanisme, l’accès au prétoire et l’office du juge lorsqu’une régularisation d’un acte litigieux intervient en cours d’instance.

→ p.112 du rapport

**Emploi** – Le Conseil d’État a précisé l’office du juge de la légalité des décisions de validation ou d’homologation des plans de sauvegarde de l’emploi (PSE).

→ p.109 du rapport

**Étrangers** – Le Conseil d’État a rendu plusieurs décisions importantes en matière d’extradition, de droit à l’entrée et au séjour des étrangers et de droit d’asile. Il a par exemple précisé la portée des arrêts de la Cour européenne des droits de l’Homme et leurs conséquences sur la procédure d’extradition ; il a également apporté des précisions sur le droit à la délivrance d’un visa en vue de présenter une demande de protection en France.

→ p.89 du rapport

2017 a été la première année pleine d’activité pour la **formation spécialisée sur les techniques de renseignement et fichiers intéressant la sûreté de l’État**, instituée par la loi du 24 juillet 2015 relative au renseignement. Les affaires traitées par cette formation spécialisée suivent une procédure particulière qui concilie le caractère contradictoire de la procédure et la protection du secret de la défense nationale. Le Conseil d’État a précisé son contrôle sur ces techniques de renseignement et la conformité de celui-ci avec le droit au recours effectif et le principe du contradictoire, garantis notamment par les articles 6 et 13 de la convention européenne des droits de l’homme.

→ p.104 du rapport

## 2. L'activité consultative du Conseil d'État

### Principales tendances de l'activité consultative

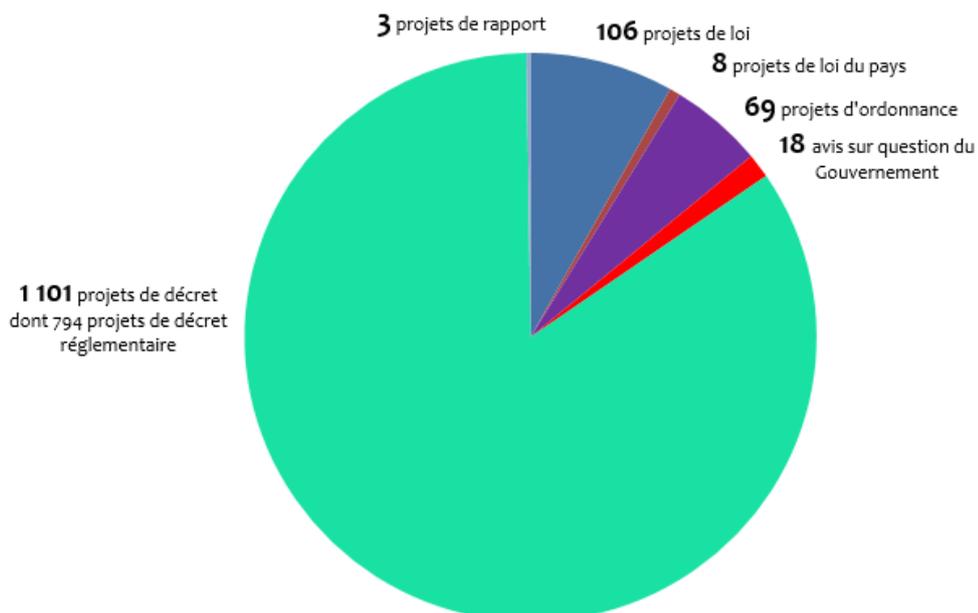
- L'activité consultative du Conseil d'État est restée très soutenue en 2017 et confirme la hausse tendancielle observée ces dernières années : **1 305** projets de texte ont été soumis aux sections administratives, dont 106 projets de loi, 69 projets d'ordonnance, 794 projets de décret réglementaire ainsi que 18 avis sur des questions du Gouvernement.
- Les délais d'examen des sections administratives sont restés maîtrisés : **94,3%** des textes ont été examinés en moins de 2 mois (**dont l'ensemble des 106 projets de loi**).

### L'activité consultative en chiffres clés

Les chiffres indiqués sont en données nettes

#### - Sections administratives

1305 textes examinés en 484 séances (dont 3 projets de rapport)



#### - Assemblée générale

47 textes examinés en 36 séances

100% des textes examinés en moins de 2 mois

#### - Commission permanente

6 textes examinés en 5 séances

100% des textes examinés en moins de 2 mois

## Les sujets marquants de 2017

La **lutte contre le terrorisme** a, comme l'année précédente, marqué le travail de l'année 2017 avec l'examen d'un projet de loi de prorogation de l'état d'urgence, d'un projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme et d'un projet de décret portant création du centre national de contre-terrorisme.

→ p.213 du rapport

D'autres textes ayant trait à la **déontologie** et à la **transparence de la vie publique** ainsi qu'aux **relations entre le public et l'administration** ont été soumis pour avis au Conseil d'État qui a ainsi examiné le projet de loi organique rétablissant la confiance dans l'action publique, le projet de loi pour la confiance dans l'action publique et le projet de loi pour un état au service de la société de confiance.

→ p.217 du rapport

Le Conseil d'État a procédé à l'examen de nombreux textes portant **réforme du droit du travail** : d'une part, une loi d'habilitation et les six projets d'ordonnance pris sur son fondement pour la réforme des dispositions législatives du code du travail et, d'autre part, des décrets pour l'application de ces ordonnances ainsi que de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels.

→ p.227 du rapport

À l'occasion de son examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2018, le Conseil d'État a rendu des avis sur des réformes d'envergure relatives au **financement** et à **l'organisation de la protection sociale**.

→ p.239 du rapport

Le Conseil d'État a examiné le projet de loi relatif à **l'orientation et à la réussite des étudiants**, notamment les conditions d'accès au premier cycle d'enseignement supérieur, dans les formations dotées de capacité d'accueil suffisantes comme dans les filières dites « sous tension ». Il a appelé l'attention du Gouvernement sur les conditions nécessaires à la bonne mise en œuvre de la réforme.

→ p.240 du rapport

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018, le Conseil d'État a examiné un ensemble de **mesures fiscales** : le projet de dégrèvement de la taxe d'habitation, les mesures relatives à l'instauration d'un impôt annuel sur la fortune, l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital ainsi que la mise en place d'une contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés.

→ p.242 du rapport

Le Conseil d'État a examiné le projet de loi d'**adaptation au droit de l'Union européenne de la loi « informatique et libertés »** (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), qui comporte d'importantes dispositions relatives aux missions de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ainsi qu'aux traitements automatisés de données personnelles.

→ p.245 du rapport

Le Conseil d'État a examiné une demande d'avis sur la possibilité de **différencier les compétences des collectivités territoriales** relevant d'une même catégorie et les règles relatives à l'exercice de ces compétences.

→ p.249 du rapport

Le Conseil d'État a examiné un projet de décret portant création, sur le fondement de l'article 37-1 de la Constitution, d'un **dispositif expérimental** permettant aux préfets des régions et départements concernés de déroger à des normes réglementaires lorsqu'ils statuent sur une demande individuelle.

→ p.253 du rapport

## Les études du Conseil d'État

Selon l'article L. 112-3 du code de justice administrative, « *Le Conseil d'État peut, de sa propre initiative, appeler l'attention des pouvoirs publics sur les réformes d'ordre législatif, réglementaire ou administratif qui lui paraissent conformes à l'intérêt général* ». Ainsi, chaque année, le Conseil d'État conduit deux types d'études : l'étude annuelle et les études particulières. Ces études font le point sur **l'état du droit**, analysent **l'impact des réglementations** et formulent des **propositions utiles à la mise en œuvre des politiques publiques**. Le rapport d'activité propose la synthèse des suites données par le Gouvernement à ces études.

→ p.393 du rapport

## 3. Les autres indicateurs d'activité en 2017

### L'activité d'études

Une étude engagée par le Conseil d'État à son initiative : *Puissance publique et plateformes numériques : accompagner l'« ubérisation »*

### L'activité internationale

#### - Échanges internationaux

Agenda du vice-président : 27 rencontres bilatérales  
73 autres rencontres bilatérales avec la participation des membres du Conseil d'État  
19 accueils de magistrats étrangers en stage long  
26 accueils de groupes d'étudiants étrangers  
16 missions d'expertise ou de formation des membres du Conseil d'État à l'étranger

#### - 133 traductions de décisions juridictionnelles versées en 5 langues

Publication sur le site internet du Conseil d'État de nouvelles décisions en langue étrangère : 50 en anglais, 28 en allemand, 19 en espagnol, 22 en arabe et 14 en chinois.

### Les colloques et les conférences

#### 6 colloques et 5 conférences organisés au Conseil d'État 112 intervenants, près de 1630 participants

1 colloque du cycle des *Entretiens du Contentieux*  
1 colloque du cycle des *Entretiens du Conseil d'État en droit public économique*  
1 colloque du cycle des *Entretiens du Conseil d'État en droit social*  
3 colloques organisés en partenariat  
3 conférences du cycle *Entretiens sur l'Europe*  
2 conférences du cycle *La citoyenneté*

### L'activité de publication

#### 7 publications à la Documentation française

Collection *Les rapports du Conseil d'État*

*Activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives* – rapport public 2017, n° 68.  
*Puissance publique et plateformes numériques : accompagner l'« ubérisation »* – étude annuelle 2017, n° 68.

Collection *Droits et Débats*

*Entretiens sur l'Europe* - Tome 1, n° 21, 2017.  
*Droit comparé et territorialité du droit* – Tome 1, n° 22, 2017.  
*Droit comparé et territorialité du droit* – Tome 2, n° 23, 2018.  
*Les entreprises publiques*, n° 24, 2018.

Collection « *Histoire et mémoire* »

*Le Conseil d'État et la Grande Guerre*, n° 5, 2017

## 4. L'année 2017 en dates clés

### Janvier 2017

(17 janvier) – **STATUT** – Installation du collège de déontologie de la juridiction administrative dans sa nouvelle composition issue de la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(23 janvier) – **EUROPE** – Séminaire de travail au Palais Royal du Conseil d'État et d'une délégation de la Cour suprême du Royaume-Uni conduite par son président Lord Neuberger.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

### Février 2017

(1er février) – **COLLOQUES** – 10e conférence du cycle des Entretiens sur l'Europe sur le thème *Peut-on parler d'une démocratie européenne ?*

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(3 février) – **EUROPE** – Séminaire de rentrée juridique à la Cour européenne des droits de l'Homme organisé par son président, M. Guido Raimondi, en présence d'une délégation du Conseil d'État.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(24 février) – **CONTENTIEUX** – Le Conseil d'État renvoie plusieurs questions préjudicielles à la Cour de justice de l'Union européenne concernant la mise en œuvre du droit au déréfèrement.

V. *CE, 24 février 2017, Mme C, M. F, M. H, M. D, nos 391000, 393769, 399999, 401258*

### Mars 2017

(5 et 6 mars) – **EUROPE** – Séminaire juridique au Conseil d'État de Belgique, consacré notamment à la lutte contre le terrorisme et à la publicité des avis du Conseil d'État de France et du Conseil d'État de Belgique.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(8 mars) – **CONTENTIEUX** – Le juge des référés du Conseil d'État confirme l'injonction de reprendre les soins d'une enfant d'un an.

V. *CE, 8 mars 2017, Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille, n° 408146*

(9 mars) – **VISITE OFFICIELLE** – Visite de M. Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la justice, au tribunal administratif de Pau.

V. [pau.tribunal-administratif.fr](http://pau.tribunal-administratif.fr)

(10 – 11 mars) – **INTERNATIONAL** – Séminaire juridique organisé conjointement avec l'Université Yale, sur les thèmes du contrôle juridictionnel de l'action des pouvoirs exécutif et législatif, l'égalité d'accès à l'éducation, le contrôle juridictionnel en matière de détention, d'incarcération et d'immigration, la réglementation en matière de logement et de propriété et sur les thèmes de la liberté d'expression et de religion.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(14 mars) – **STATUT** – Signature par le vice-président du Conseil d'État de la nouvelle version de la Charte de déontologie de la juridiction administrative.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(22 mars) – **VISITE OFFICIELLE** – Visite du Président de la République M. François Hollande au Conseil d'État.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(24 mars) – **HISTOIRE** – Attribution du Prix de thèse 2016 du comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative. Le jury a accordé le prix à M. Nicolas Sild pour ses travaux sur *Le gallicanisme et la construction de l'État (1563-1905)*.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(27 mars) – **STATUT** – Première réunion de la commission supérieure du Conseil d'État qui se substitue à la commission consultative.

V. [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## Avril 2017

(3 – 4 avril) – **EUROPE** – Séminaire juridique bilatéral avec le Conseil d'État italien dont la délégation est conduite par son président, M. Alessandro Pajno.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(6 avril) – **JURIDICTIONS** – Publication du décret n° 2017-493 du 6 avril 2017 consacré à l'exécution des décisions rendues par les juridictions administratives.

V. [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(11 avril) – **JURIDICTIONS** – Publication de l'étude de la Mission d'inspection des juridictions administratives sur l'aide à la décision dans les tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(20 – 22 avril) – **EUROPE** – Le Conseil d'État accueille un séminaire juridique bilatéral organisé avec la Cour administrative fédérale d'Allemagne (Bundesverwaltungsgericht), conduite par son président, M. Klaus Rennert.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(26 avril) – **CONTENTIEUX** – Le Conseil d'État ordonne l'indemnisation, à raison de la défaillance du contrôle aux frontières, des parents d'une jeune femme mineure ayant quitté la France pour la Syrie.

V. *CE, 26 avril 2017, M. et Mme K, n° 394651*

## Mai 2017

(16 mai) – **EUROPE** – Assemblée générale de l'Association des Conseils d'État et des juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne (ACA-Europe) à La Haye, en présence du vice-président du Conseil d'État qui en a assuré la présidence de 2012 à 2014.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

## Juin 2017

(12 juin) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d'État rend deux avis sur le projet de loi organique et sur le projet de loi pour la confiance dans l'action publique.

V. avis n° 393323 du 12/06/2017 et n° 393324 du 12/06/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(12 – 14 juin) – **EUROPE** – Colloque organisé à Postdam par le Finanzgericht de Berlin-Brandenburg à l'occasion du jumelage des tribunaux administratifs de Montreuil, de Berlin-Brandenburg et de Wrocław.

V. [montreuil.tribunal-administratif.fr](http://montreuil.tribunal-administratif.fr)

(15 juin) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d’État rend deux avis sur le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme et sur le projet de loi prorogeant l’application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l’état d’urgence.

V. avis n° 393347 du 15/06/2017 et n° 393348 du 15/06/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(22 juin) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d’État rend un avis sur le projet de loi d’habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour la rénovation sociale.

V. avis n° 393357 du 22/06/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## Juillet 2017

(4 juillet) – **JURIDICTIONS** – Installation du Conseil supérieur des tribunaux administratifs et cours administratives d’appel dans sa nouvelle composition, issue de l’ordonnance n° 2016-1366 du 13 octobre 2016 portant dispositions statutaires concernant les magistrats des tribunaux administratifs et cours administratives d’appel.

V. [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(12 juillet) – **CONTENTIEUX** – Le Conseil d’État, constatant des dépassements persistants des valeurs limites de concentration dans l’air en particules fines et en dioxyde d’azote, annule le refus du Gouvernement de prendre les mesures utiles et d’adopter de nouveaux plans relatifs à la qualité de l’air et l’enjoint de prendre les mesures nécessaires d’ici au 31 mars 2018 afin de respecter les obligations de la directive n° 2008/50/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008.

V. CE, 12 juillet 2017, *Association « Les amis de la Terre »*, n° 394254

(19 juillet) – **CONTENTIEUX** – Le Conseil d’État décide que le juge de l’excès de pouvoir exerce un contrôle restreint à l’erreur manifeste d’appréciation sur le choix du nom d’une région mais qu’il lui appartient de s’assurer de la régularité d’une consultation des électeurs organisée sur le fondement de l’article L.131-1 du code des relations du public et de l’administration.

V. CE, 19 juillet 2017, *Association citoyenne Pour Occitanie Pays Catalan et autres*, nos 403928 et 403948

(19 juillet) – **CONTENTIEUX** – Le Conseil d’État juge que le maintien de tarifs réglementés du gaz naturel est contraire au droit de l’Union et estime que les effets produits par le passé par le décret du 16 mai 2013 relatif à ces tarifs doivent être regardés comme définitifs.

V. CE, 19 juillet 2017, *Association nationale des opérateurs détaillants en énergie (Anode)*, n° 370321

## Septembre 2017

(1er septembre) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d’État rend un avis sur le projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu’à l’exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l’énergie et à l’environnement.

V. avis n° 393503 du 01/09/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(15 septembre) – **EUROPE** – Attribution du prix de thèse 2017 en droit public à Mme Hanna Schröder pour sa thèse sur le thème *Entre exorbitance et droit commun : Le contrat de l’administration en droit européen. Étude comparée des droits français et allemand dans leurs interactions avec le droit de l’Union européenne*, rédigée sous la cotutelle de l’école doctorale de droit, de science politique et d’histoire de l’université de Strasbourg et de l’université allemande des sciences administratives de Speyer.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(18 septembre) – **EUROPE** – Séminaire de l’ACA-Europe à l’université Jagellonne de Cracovie, séminaire portant sur le thème de *L’ordre public, la sécurité nationale et les droits des ressortissants de pays tiers dans les affaires d’immigration et de citoyenneté*.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

## Octobre 2017

(3 – 6 octobre) – **INTERNATIONAL** – Séminaire juridique bilatéral avec le Conseil d’État d’Algérie. Le Conseil d’État et la Cour administrative d’appel de Marseille ont accueilli une délégation du Conseil d’État d’Algérie conduite par sa présidente, Mme Soumia Abdelsadok. Les délégations des deux pays ont en outre participé à un colloque organisé par l’Université Paris-Descartes sur la justice administrative dans le monde arabe.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(9 octobre) – **COLLOQUES** – Premières « Rencontres des acteurs publics » au Conseil d’État, sur le thème *Services publics, fonction publique : la puissance publique à l’heure de l’ubérisation*, organisées par Acteurs publics et le Conseil d’État.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(18 octobre) – **COLLOQUES** – Conférence inaugurale du cycle sur la citoyenneté sur le thème *Peut-on parler d’une crise de la citoyenneté ?*

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(23 octobre) – **EUROPE** – Séminaire bilatéral au Conseil d’État du Grand-Duché de Luxembourg organisé par Francis Delaporte, président de la Cour administrative et Georges Wivenes, président du Conseil d’État du Luxembourg.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(29 octobre – 3 novembre) – **INTERNATIONAL** – Une délégation conduite par le vice-président du Conseil d’État a participé aux célébrations organisées pour célébrer le bicentenaire du Conseil d’État de Colombie (Consejo de Estado). Dans le cadre de ce bicentenaire, un colloque organisé par le Conseil d’État et l’École nationale d’administration s’est en outre déroulé à Paris les 9 et 10 novembre 2017 sur le dialogue entre les systèmes juridiques français et colombiens.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

## Novembre 2017

(14 novembre) – **COLLOQUES** – Colloque sur le thème de *La jurisprudence administrative et les femmes*, à la cour administrative d’appel de Marseille, en présence du vice-président du Conseil d’État, à l’occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la création de la cour.

V. [marseille.cour-administrative-appel.fr](http://marseille.cour-administrative-appel.fr)

(9 novembre) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d’État rend un avis sur le projet de loi relatif à l’organisation des jeux Olympiques et Paralympiques.

V. avis n° 393671 du 9/11/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(17 novembre) – **CONTENTIEUX** – Le Conseil d’État rejette l’essentiel du recours contre le décret du 3 mai 2016 et l’arrêté du 11 mai 2016 relatifs à l’évaluation et au contrôle de qualité des examens de diagnostic prénatal.

V. CE, 1711/2017, *Fondation Jérôme Lejeune et autres*, n° 401212

(16 novembre) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d’État rend un avis sur le projet de loi relatif à l’orientation et à la réussite des étudiants.

V. avis n° 393743 du 16/11/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(20 novembre) – **COLLOQUES** – Entretiens du contentieux du Conseil d’État sur le thème de *La régulation*.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(23 novembre) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d’État rend un avis sur le projet de loi pour un État au service d’une société de confiance.

V. avis n° 393744 du 23/11/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## Décembre 2017

(1<sup>er</sup> décembre) – **JURIDICTIONS** – L'association ALYODA (Association lyonnaise de droit administratif), la cour administrative d'appel de Lyon, l'Institut d'études administratives (IEA) et l'Équipe de droit public (EDP) de l'université Jean Moulin Lyon 3 ainsi que le barreau de Lyon organisent les entretiens ALYODA sur le thème *Les 30 ans des cours administratives d'appel*.

V. [alyoda.eu](http://alyoda.eu)

(1<sup>er</sup> décembre) – **COLLOQUES** – Entretiens du Conseil d'État en droit social sur le thème de *Santé et protection des données*.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(5 décembre) – **VISITE OFFICIELLE** – Visite de Mme Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la justice, au tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

V. [nouvelle-caledonie.tribunal-administratif.fr](http://nouvelle-caledonie.tribunal-administratif.fr)

(7 décembre) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d'État rend un avis sur le projet de loi d'adaptation au droit de l'Union européenne de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

V. avis n° 393836 du 07/12/2017 sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(7 décembre) – **CONSULTATIF** – Le Conseil d'État, saisi par le Premier ministre, rend un avis sur la différenciation des compétences des collectivités territoriales relevant d'une même catégorie et des règles relatives à l'exercice de ces compétences.

V. avis n° 393651 du 07/12/2017 sur [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(13 décembre) – **JURIDICTIONS** – Signature d'une convention cadre nationale entre le Conseil d'État et le Conseil national des barreaux destinée à promouvoir le recours à la médiation auprès des avocats, des magistrats, des acteurs publics et des justiciables.

V. [www.conseil-etat.fr](http://www.conseil-etat.fr)

(22 décembre) – **CONTENTIEUX** – Admission post-bac : le Conseil d'État annule la circulaire.

V. CE, 22 décembre 2017, *Associations SOS Éducation, Promotion et défense des étudiants et Droits des Lycéens*, nos 410561, 410641, 411913

(22 décembre) – **CONTENTIEUX** – Le Conseil d'État confirme la radiation d'un médecin n'ayant pas pratiqué les vaccinations obligatoires d'un enfant et ayant porté des mentions mensongères sur le carnet de santé de celui-ci.

V. CE, 22 décembre 2017, *M. S.*, nos 406360, 406589

## Contacts presse /

Jocelyne Randé – Tel. 01 72 60 58 30 / 06 07 98 37 33 – [jocelyne.rande@conseil-etat.fr](mailto:jocelyne.rande@conseil-etat.fr)

Paul Parikhah – Tel. 01 72 60 58 31 / 06 24 72 42 86 - [paul.parikhah@conseil-etat.fr](mailto:paul.parikhah@conseil-etat.fr)